



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le jeudi, 23 avril 2020 à 12 h à huis-clos exceptionnellement au 8, chemin River. Les membres du conseil ont été autorisés à y prendre part, délibérer et voter par conférence téléphonique.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 23 avril 2020
2. Adoption de l'ordre du jour du 23 avril 2020
3. Adoption des Règlements
 - 3.1 Adoption du Règlement numéro 610-20 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas la somme de 125 000 \$ pour l'acquisition du lot numéro 2 619 095
 - 3.2 Adoption du Règlement numéro 611-20 modifiant le règlement 600-19 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020 dans le but de modifier l'échéance pour le paiement du deuxième et troisième versements des taxes foncières
4. Période de questions
5. Clôture de la séance extraordinaire et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 21 avril 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi, 23 avril 2020 à 12 h aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 21 avril entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 avril 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier